

Quizz n°2

Le débat politique n'empêche pas l'humour, amusons nous, instruisons nous !

1- De quel site internet est tirée la page ci-contre (après 12 ans de mandat) ?



2- A combien estimez-vous la facture 2007 pour les Raincéens de la non application de la loi de la République « Solidarité et Renouvellement Urbains » à laquelle le Maire sortant a dû finalement se rallier sous la pression de sa propre majorité ?

1. de 0 à 100 000 €

2. de 100 000 à 200 000 €

3. 200 000 à 300 000€

3- Qui a vendu la « Maison des jeunes » située allée du jardin anglais mettant en péril des activités culturelles et associatives ?

1. Ch. Albanel

2. E. Raoult

4- Quel est le nom du journal municipal du Raincy ?

1. Le Messenger

2. Il n'y a pas de journal municipal au Raincy

5- Le Maire vous parle de sécurité qu'en pensez-vous ? *

1. Je me sens plus en sécurité aujourd'hui qu'hier

2. Je suis de moins en moins tranquille pour sortir le soir.

3. Joker

6- Avez-vous déjà lu un compte-rendu de conseil municipal de notre ville ou su à l'avance l'ordre du jour ?*

1. Très rarement, les panneaux municipaux sur lesquels ils sont affichés ne sont pas sur mon chemin

2. J'ai cherché sur le site internet de la mairie mais sans succès

3. Oui, car j'ai un ami au Conseil Municipal qui me les passe.

7- Estimez-vous que les trottoirs du Raincy sont suffisamment praticables ?*

1. Oui car j'aime bien slalomer entre les crottes et les trous

2. Oui parce que je ne suis pas superstitieux

3. Oui parce que je roule en voiture .

8- Connaissez-vous les droits de l'opposition municipale au Raincy ?*

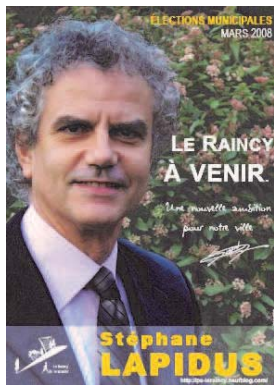
1. L'opposition a le droit de publier un article dans un journal municipal qui ne paraît jamais

2. Elle a droit à un procès quand elle souligne le caractère « retors » du maire dans une de ses parutions

3. Elle a droit à une attaque personnelle en conseil quand une question déplaît au Maire.



* plusieurs réponses possibles



Election municipale du 9 mars 2008

Réponses :

- Q1 - Site de la ville du Raincy → rubrique Hôtel de Ville → rubrique Les Projets et Actions (http://www.leraincy.fr/ville_w/index.html)
- Q2 - entre 200 000 et 300 000 euros !
- Q3 - E. Raoult
- Q4 - Il n'y a plus de journal municipal au Raincy depuis belle lurette.
- Q5 - Joker car aucun indicateur n'est publié.
- Q6 - Les trois réponses sont possibles.
- Q7 - Les trois réponses sont possibles.
- Q8 - Les trois réponses sont simultanément vraies.

Sources : Site internet de la ville au 23/01/2008—budgets annuels de la ville — Conseil Municipal de décembre 2007—Citation
directe tribunal de Bobigny 15/06/2007.

Vous avez 8 bonnes réponses : Bravo ! Vous n'êtes plus à convaincre et nous vous remercions pour le soutien que vous ne manquerez sûrement pas d'apporter à notre liste.

Vous avez entre 3 et 7 bonnes réponses : Souriez, vous êtes surveillés ! Vous connaissez la marque de fabrique d'Eric Raoult : il s'appuie sur un sentiment d'insécurité. Nous pensons que sa politique sécuritaire n'a pas fait ses preuves. Le nombre de voitures brûlées et les différents délits semblent en augmentation dans notre ville, mais les chiffres ne sont pas communiqués.

Cherchant à rattraper une promesse faite en 2001 et non tenue, Eric Raoult fait installer dans la précipitation un embryonnaire système de surveillance, juste avant les élections. Aura-t-il l'impact annoncé ? et quel sera le rapport coût/efficacité ?

La sécurité au quotidien est nécessaire. Nous proposons donc de déployer la police municipale dans nos quartiers et nos rues et d'en faire une véritable police de proximité et le débat sur l'implantation de la vidéo surveillance doit être public.

La communication sur l'activité de la ville n'est pas le fort du maire sortant : pas de journal municipal, peu de publication sur la programmation culturelle. Pourquoi un tel silence sur la vie de notre ville ? il est grand temps de réinsuffler une démocratie locale où chaque Raincéen retrouve le droit à l'information.

Vous avez 1 ou 2 bonnes réponses : Vous ne saviez pas tout cela ! Maintenant que vous le savez, pour qui allez-vous voter ?

Vous n'avez aucune bonne réponse : Il est temps de vous saisir de vos droits de citoyen. Informez-vous, lisez la presse dans son ensemble, regardez les chaînes de télé dans leur diversité. Et, surtout, donnez-vous les moyens de voter en connaissance de cause le 9 mars. Après il y en aura pour 6 ans !

Nous élaborons un projet ambitieux pour Le Raincy afin d'en faire une ville sûre, vivante, solidaire et tournée vers l'avenir. Vos contributions sont les bienvenues pour ce programme. Pour contacter ou soutenir la liste « **le Raincy à venir** », écrire à BP n°3, 93340 Le Raincy ou par mail : psleraincy@free.fr.



Liste soutenue par le Parti Socialiste, le Parti Radical de Gauche et le Mouvement Républicain et Citoyen et des Personnalités Raincéennes